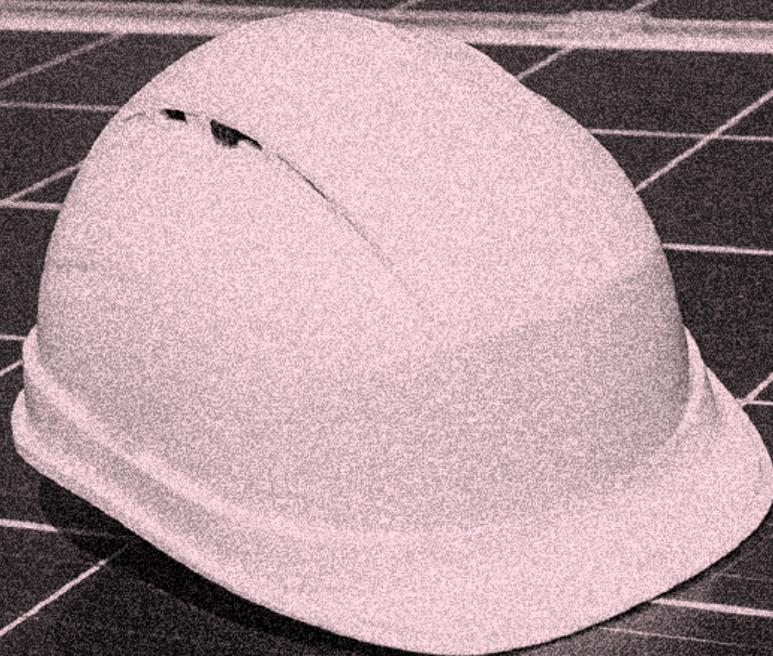


La transition écologique, un levier majeur pour la création d'emplois



Roméo
Henry et
Raphaël
Dahl

Mars
2023

Les
cahiers du
CJM

Centre Jacky Morael

Le Centre Jacky Morael (CJM) appuie Ecolo dans son engagement au service des grandes causes d'aujourd'hui : l'effort contre le dérèglement climatique, la lutte contre toutes les formes d'inégalités et d'injustice, le redéploiement d'une économie durable et prospère et le renouveau de la démocratie et de la participation citoyenne.

Résumé

- La transition écologique engendre une création nette d'emplois, tant au niveau mondial, européen que belge, par rapport à une politique inchangée.
- L'impact de la transition en termes d'emploi varie d'un secteur à l'autre. Les secteurs les plus concernés par des réductions d'activité sont ceux des énergies fossiles, de l'électronucléaire et de l'automobile. Les secteurs qui connaîtront les plus importantes créations d'emploi sont ceux de l'économie circulaire, de la rénovation des bâtiments et des transports.
- Selon les principales études sur le sujet, la transition écologique devrait créer au minimum 80.000 emplois directs en Belgique d'ici 2030, un chiffre qui augmente considérablement si l'on prend en compte les emplois indirects et induits. Des projections plus optimistes indiquent une création de 100.000 emplois directs d'ici 2030 dans le seul secteur de l'économie circulaire.
- La Belgique est le pays européen qui bénéficie le plus de l'implémentation effective de l'Accord de Paris en termes d'emplois, mais aussi d'augmentation du PIB.
- Pour optimiser les bénéfices sociaux et économiques de cette transition, les politiques publiques doivent s'inscrire dans la transition juste, impliquant les différents acteurs du marché du travail, notamment pour accompagner les travailleurs concernés par des reconversions. Une stratégie industrielle volontariste, guidée par la création et le maintien d'emplois non-délocalisables ainsi que par les enjeux environnementaux, est également essentielle pour axer le développement socio-économique de nos territoires vers une prospérité équilibrée pour tous et toutes, dans le respect des limites planétaires.

Table des matières

<u>0. Les emplois verts en quelques chiffres</u>	4
<u>1. Introduction</u>	6
<u>2. Constats généraux</u>	7
<u>3. Secteurs concernés</u>	11
3.1. Des créations d'emplois dans de nombreux secteurs	11
3.2. Des réductions d'activité dans d'autres secteurs	12
<u>4. Quantification des créations nettes d'emplois</u>	14
4.1. Au niveau mondial	15
4.2. En Europe	15
4.3. En Belgique	16
4.4. Autres méthodes de quantification d'emplois créés	17
<u>5. Transition juste</u>	19
5.1. Spécificités territoriales	19
5.2. Stratégies d'accompagnement	20
5.2.1. Un pilotage par l'Etat	21
5.2.2. Un ancrage local et territorial	21
5.2.3. Un dialogue social inclusif	21
5.2.4. Une aide aux travailleurs concernés	22
5.2.5. Une politique de formation et de valorisation des compétences	22
5.2.6. Un financement adéquat	23
5.2.7. Une anticipation des dynamiques sectorielles	23
5.2.8. Un monitoring permanent	24
5.2.9. Un lien avec les emplois verts	24
5.3. Analyse de politiques de transition implémentées en Europe	25
5.4. Analyse de politiques de transition implémentées en Belgique	25
5.4.1. Le cas de Tihange	26
5.4.2. Le cas de Caterpillar	28
5.4.3. Le cas d'Audi Brussels	32
<u>6. Recommandations</u>	33
<u>7. Conclusion</u>	39

Les emplois verts en quelques chiffres

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE CRÉERA
DE NOMBREUX EMPLOIS D'ICI 2030 :

→ AU NIVEAU MONDIAL,

entre 15 et 65 millions d'emplois

→ AU NIVEAU EUROPÉEN,

entre 2 et 3 millions d'emplois

→ EN BELGIQUE,

80.000 emplois directs



UN CHIFFRE QUI AUGMENTE CONSIDÉRABLEMENT SI L'ON PREND EN COMPTE LES EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS (CRÉÉS EN AMONT DU SECTEUR CONCERNÉ ET ASSOCIÉ PLUS GLOBALEMENT À SA CROISSANCE).

EN BELGIQUE TOUJOURS,



jusqu'à
100.000 emplois

DIRECTS POURRAIENT ÊTRE CRÉÉS D'ICI 2030 DANS LE SEUL
SECTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.



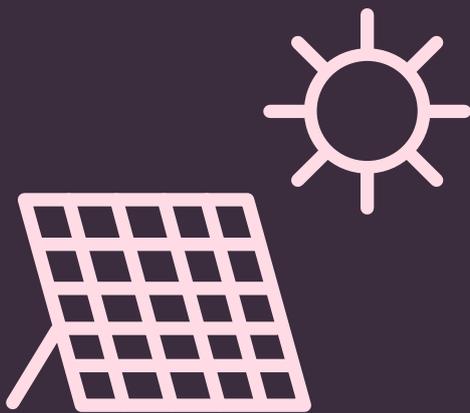
1,2 %

DE CROISSANCE DES EMPLOIS EN PLUS GÉNÉRÉE
PAR LA TRANSITION PAR RAPPORT À UNE POLITIQUE
INCHANGÉE.

1 MILLION DE DOLLARS INVESTI DANS LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

= 3 x plus

D'EMPLOIS CRÉÉS QU'UN MILLION DE DOLLARS INVESTI DANS
LE SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES.



1 GIGAWATT DE PUISSANCE PHOTOVOLTAÏQUE
INSTALLÉE

**= 3500 emplois
créés**

DÉFI DE LA FORMATION :

**d'ici 2025,
800.000 travailleurs**



DOIVENT OBTENIR DES COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DES BATTERIES POUR ATTEINDRE
LES OBJECTIFS DE TRANSITION DE L'UE.

1 Introduction

La transition de l'économie au regard des impératifs écologiques invite à une redéfinition de l'ensemble des secteurs d'activité. Dans l'ensemble, ces transformations sont porteuses de créations d'emplois et d'un développement socio-économique majeur pour nos territoires. Cette analyse identifie les secteurs porteurs d'emplois du fait de la transition écologique et les secteurs sujets à une réduction d'activité. Différentes politiques de transition sont proposées afin de stimuler la création d'emplois verts, de soutenir les travailleurs impactés par ces mutations et de renforcer l'acceptabilité sociale de ces changements. Afin de s'assurer de retombées sociales et économiques positives, des recommandations sont formulées, invitant à la mise en œuvre de politiques pro-actives en matière d'emploi, de formation et de transition économique.

2 Constats généraux

Les **emplois verts** sont les emplois créés par la transition écologique, à distinguer des emplois verdissants que constitue l'ensemble des professions affectées par les préoccupations environnementales. Le rôle de cette catégorie, beaucoup plus large que la première, est majeur dans la transition en raison de son impact environnemental important. Plusieurs constats peuvent être dressés pour identifier les principaux défis et opportunités qui se posent en termes d'emploi dans le cadre de la transition écologique :

La dynamique de création d'emploi est plus importante dans les secteurs verts que dans l'économie dans son ensemble.

1. La dynamique de création d'emploi est plus importante dans les secteurs verts que dans l'économie dans son ensemble¹. De plus, la réalisation des objectifs climatiques européens entraîne une croissance plus forte des emplois (de 1,2%²) qu'une politique inchangée. Accélérer la transition écologique, c'est donc accompagner un mouvement déjà bien installé dans l'économie. A l'inverse, freiner cette transition, c'est s'exposer à des impacts négatifs en terme d'emplois et de compétitivité.

2. **Un manque de données** qualifiant et quantifiant les emplois verts se fait sentir en Belgique, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays européens. Cette lacune complique la mise en place de stratégies efficaces de développement pour les filières concernées par la transition.

3. Une **économie bas-carbone** se révèle **plus intensive en travail** qu'une économie basée sur les énergies fossiles³, en raison principalement de la nature des emplois et de chaînes de valeur plus longues.

1 - « L'environnement, un secteur d'activité économique plus dynamique que l'économie dans son ensemble », OFS, 2017 et « Professions de l'économie verte, quelle dynamique pour l'emploi ? », DARES, 2017

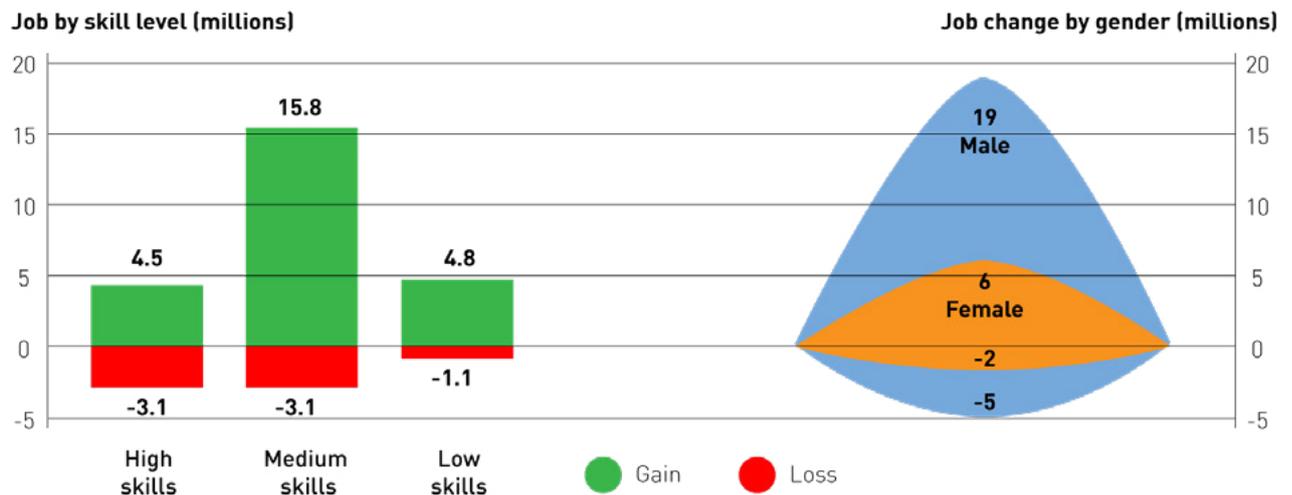
2 - « World employment and social outlook », ILO, 2018, p25

3 - ILO, 2018, ibid., p. 13

2 Constats généraux

4. Les **secteurs** économiques concernés par des créations ou réductions d'activités dans le cadre de la **transition** écologique sont actuellement **majoritairement masculins**⁴. Par conséquent, les emplois créés, à politique inchangée, seront majoritairement occupés par des hommes (ingénierie, construction, traitement des déchets, etc.). En Belgique, seulement 25 % de femmes poursuivent des études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)⁵.

Création et destruction d'emploi dans le secteur de l'énergie au niveau mondial



Source : ILO.

4 - « The green employment and skills transformation: insights from a European Green Deal skills forecast scenario », Cedefop, 2021.

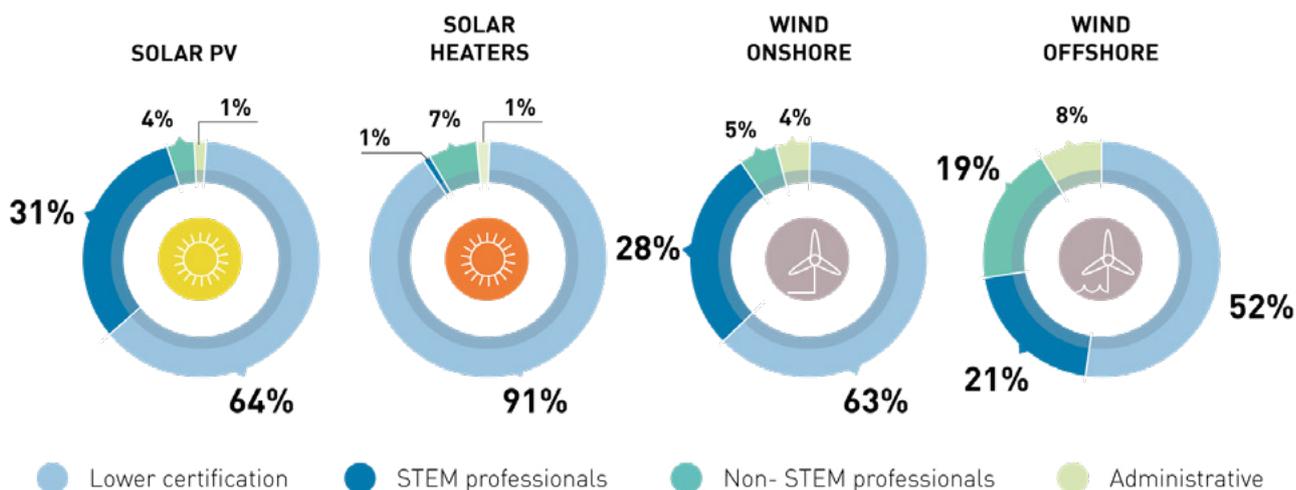
5 - « Etudes économiques de l'OCDE », Belgique, Juin 2022

2 Constats généraux

L'accélération de la transition mène ainsi à une augmentation du taux d'emploi des populations les plus précarisées.

5. Les **emplois créés** dans le cadre de la transition sont dans leur majorité des emplois pour des travailleurs **peu ou moyennement qualifiés**⁶. L'accélération de la transition mène ainsi à une augmentation du taux d'emploi des populations les plus précarisées. Des écarts existent néanmoins en fonction des secteurs d'activités, comme illustré ci-dessous.

Qualité de la main d'œuvre nécessaire par secteur d'énergie renouvelable



Source : ILO, 2021

6. La **décentralisation de certains emplois**, liée à la nature de la transition écologique, permet de stimuler l'activité économique et l'emploi à **l'échelle locale**. Certains de ces emplois verts, en particulier dans le secteur de l'économie circulaire, ne peuvent pas être délocalisés car ils sont étroitement liés au territoire concerné.

6 - « Les effets de la transition énergétique sur l'emploi : évolutions et perspectives », office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE), 2021

2 Constats généraux

7. La plupart des requalifications et des **formations** sont actuellement **prises en charge** par les **employeurs**, car ce sont les premiers concernés par les changements de compétences requises, mais aussi parce que l'enseignement public ne prend pas suffisamment en charge cette acquisition de compétences⁷.

8. Si les compétences requises par les métiers porteurs de la transition sont diverses, une majorité d'entre eux requiert des **compétences techniques**.

9. Les rémunérations sont actuellement plus faibles dans le secteur des énergies renouvelables que dans ceux des énergies fossiles et du nucléaire, en raison de la nature des emplois, moins qualifiés, qui impliquent des salaires plus bas, mais aussi d'une faible représentation des syndicats dans le secteur. A titre d'exemple, les salaires du secteur du renouvelable en Allemagne sont de 20 à 30% plus faibles que ceux du secteur de la métallurgie⁸.

10. **Il existe déjà une pénurie de main d'œuvre dans les secteurs de la transition**, tant au niveau de la main d'œuvre peu qualifiée (dans la rénovation, l'agriculture, le secteur manufacturier, etc.) que qualifiée (les métiers d'ingénieur électricien et autres professions scientifiques actives dans le secteur des énergies renouvelables, par exemple). Cette pénurie est amenée à s'intensifier en l'absence de politique publique volontariste. Au niveau européen, 800.000 travailleurs devraient obtenir des compétences spécifiques dans le secteur des batteries d'ici 2025 pour atteindre les objectifs de transition de l'UE⁹.

7 - ILO, 2018, *ibid.*, p. 150

8 - OFATE, *ibid.*, p. 32

9 - « Les trois facteurs qui menacent de freiner l'électrification des véhicules », Le Soir, 21 septembre 2022

3 Secteurs concernés

Plusieurs secteurs d'emplois sont durablement impactés par la transition écologique, avec des pertes d'emplois dans certains secteurs mais surtout de nombreuses créations d'emplois dans d'autres.

3.1 Des créations d'emplois dans de nombreux secteurs

La transition écologique entraîne la création d'emplois dans de nombreux secteurs d'activités¹⁰ (les chiffres plus précis sont repris dans le tableau ci-dessous) :

La transition écologique entraîne la création d'emplois dans de nombreux secteurs d'activités.

- Secteur de l'**énergie** : secteur photovoltaïque (production, installation, maintenance), secteur éolien (production, installation, maintenance), installation de pompes à chaleur, secteur de l'hydrogène vert (production, stockage, installation de bornes de recharges), réseau électrique et distribution, biomasse, biogaz et biocarburants.
- Secteur des **transports** : transport ferroviaire et fluvial, de longue distance, industrie du vélo (production, entretien, réparation), industrie automobile électrique, transports en commun.
- Secteur de la **construction** : rénovation et isolation.
- Secteur **industriel** : écoconception, efficacité énergétique et des matières premières.
- Secteur de l'**économie circulaire** : recyclage, gestion des déchets, réparation, seconde main.
- Autres secteurs : **agriculture**, sylviculture, pêche, gestion de l'eau.

10 - Bureau du plan, 2013. ILO, 2018, ibid. « Les effets de la transition écologique sur l'emploi » ADEME, 2021.

3 Secteurs concernés

Secteur concerné par une création d'emploi	Secteur de l'énergie	Secteur des transports	Secteur de la construction	Économie circulaire	Autres secteurs	Total
Nombre d'emplois directs actuels en Belgique (en % de l'emploi total)	25.400 ¹² (0,62%)	39.500 ¹³ (0,97%)	200.000 ¹⁴ (4,9%)	262.000 ¹⁵ (7,2%)	28.500 ¹⁶ (0,7%)	555.400 (13,57%)

Notons que ce chiffre de 13,57 %, qui mériterait également des précisions par une enquête uniforme sur l'ensemble des secteurs, ne tient pas compte des emplois verts industriels, en raison d'un manque de données et d'activités industrielles trop imbriquées pour effectuer une distinction claire.

3.2 Des réductions d'activité dans d'autres secteurs

Les différentes sources analysées¹⁷ s'accordent sur des disparitions d'emplois dans certains secteurs. Néanmoins, les politiques publiques et les choix politiques et industriels nuancent ces impacts et peuvent limiter les pertes d'emplois comme les aggraver. Une étude de PwC¹⁸ indique ainsi qu'un retard dans la transition du secteur automobile mène à une réduction plus importante d'emplois résultant d'une perte de parts de marchés. La Cedefop¹⁹ note par ailleurs que la transition opérée dans les énergies fossiles ne fait qu'accélérer une tendance déjà inéluctable, due à un manque de compétitivité du secteur.

Les secteurs concernés par des réductions d'emplois, chiffrées dans le tableau ci-dessous, sont les suivants :

- Secteur des **énergies fossiles** : extraction (production de houille et lignite, pétrole, gaz naturel), raffineries et cokeries, centrales de production d'électricité à partir d'énergie fossile, secteur plastique.
- Secteur de l'**électronucléaire**.

12 - Secteur photovoltaïque (5.400 emplois), secteur éolien (12.700), installation de pompes à chaleur (3.900), biomasse (1.300), biogaz (400) et biocarburants (1.700)

13 - SNCB (20.000 emplois), Infrabel (10.000), commerce du vélo en Wallonie et à Bruxelles (600 – un chiffre probablement sous-évalué), industrie automobile électrique (8.900)

14 - <https://www.leforem.be/Horizonemploi/secteur/21.html>

15 - L'emploi circulaire en Belgique, Fondation Roi Baudouin, 2019

16 - Agriculture, sylviculture, pêche et gestion de l'eau. Statistiques de l'emploi, ONSS, 2021

17 - « World employment and social outlook », ILO, 2018. « L'emploi, moteur de la transformation bas-carbone », The Shift Project, 2021

18 - « 500.000 emplois menacés par l'électromobilité en Europe », L'Echo, 10 décembre 2021

19 - « The green employment and skills transformation: insights from a European Green Deal skills forecast scenario », Cedefop, 2021.

3 Secteurs concernés

- Secteur de l'**automobile** : industrie d'automobiles à moteur thermique, transport routier de marchandises, pompes à essence et réparation, entretien et vente d'automobiles.
- Autres secteurs : construction neuve, transport aérien, technique des machines et des véhicules.

Secteurs concernés par une diminution des emplois	Secteur des énergies fossiles	Secteur de l'électronucléaire	Secteur de l'automobile	Secteur aérien	Total
Nombre d'emplois directs concernés en Belgique (en % de l'emploi total ²⁰)	35.959 ²¹ (0,88%)	10.000 ²² (0,24%)	89.970 ²³ (2,2%)	62.000 ²⁴ (1,57%)	197.929 (4,83%)

Une enquête uniforme concernant l'ensemble de ces secteurs permettrait d'obtenir des chiffres plus précis. De même, il est difficile d'identifier avec précision les pertes d'emplois de chaque secteur. Certains sont amenés à évoluer et pourraient dès lors générer plus d'emplois qu'à l'heure actuelle, en fonction des choix industriels. C'est le cas du secteur de l'automobile, dont l'électrification peut, si l'on prend en compte la fabrication des batteries, résulter en une création nette d'emplois.

20 - Le chiffre repris ici est de 4.093.489 travailleurs, statistiques trimestrielles ONSS, 2ème trimestre 2022

21 - Comprend l'extraction (2.352), les raffineries et les cokeries (3.494) et le secteur plastique (30.135). Le nombre d'employés des centrales de production d'électricité à partir d'énergie fossile n'est pas accessible. Le chiffre indiqué est probablement en dessous de la réalité. Sources : ONSS, Essenscia

22 - « Cartographie de l'emploi dans le secteur nucléaire en Belgique », PwC 2012

23 - <https://www.leforem.be/Horizonemploi/secteur/19.html>

24 - « Le secteur aérien crée 3000 emplois en 3 ans », Le Soir, 19 juillet 2019



4 Quantification des créations nettes d'emplois

4 Quantification des créations nettes d'emplois

L'**estimation du nombre net d'emplois** créés par la transition écologique est confrontée à deux problèmes d'ordre méthodologique : les méthodes utilisées diffèrent et l'accès aux données est restreint. La conséquence directe en est la production de **résultats très différents**. Il convient à ce stade de définir les différents types d'emplois visés par les études, ce qui influe aussi sur ces résultats.

Emplois directs	Emplois créés au cœur même du secteur concerné. Exemple du secteur éolien : construction de pales, de transformateurs.
Emplois indirects	Emplois créés en amont ou en aval du secteur concerné. Exemple du secteur éolien : fabrication de l'acier, transport des pales.
Emplois induits	Emplois créés via l'augmentation des dépenses économiques associées à la croissance de l'activité économique du secteur. Exemple du secteur éolien : employé qui achète une maison près de l'usine et fait ses courses localement.

La transition écologique amène une croissance plus importante du nombre d'emplois qu'une politique économique inchangée.

4.1 Au niveau mondial

Malgré des résultats divergents, un constat s'impose : **la transition écologique amène une croissance plus importante du nombre d'emplois qu'une politique économique inchangée**²⁵. Si les études reprises ci-dessous ne permettent pas d'harmoniser les chiffres, il en ressort qu'au niveau mondial, la transition écologique génère **entre 15 et 65 millions d'emplois bruts**²⁶.

4.2 En Europe

Au **niveau européen**, les chiffres sont plus précis et oscillent **entre 2 et 3 millions d'emplois bruts** d'ici 2030²⁷. Même si ces chiffres varient en fonction du tissu économique des pays européens, ils permettent d'identifier les secteurs les plus touchés. Les secteurs les plus impactés négativement sur le continent sont le secteur automobile et celui des énergies fossiles. Ils sont compensés par les créations brutes d'emplois dans les autres secteurs précités. A nouveau, le développement de filières industrielles européennes dans certains secteurs influe grandement sur l'évolution nette d'emplois. C'est le cas de la filière des batteries et des chaînes de valeurs du secteur éolien et photovoltaïque.

25 - « Professions de l'économie verte, quelle dynamique d'emplois ? » Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, 2017.

26 - ILO, 2018, *ibid.*, p. 43. Commission mondiale sur l'économie et le climat, 2018. « Meeting well-below 2C target would increase energy sector jobs globally », One Earth, 2021. OFATE, *ibid.*

27 - « Perspectives on a European green recovery from the COVID-19 pandemic », EY, 2021. Cedefop, 2021, *ibid.* « Investments in green and social sectors can create 2.8 million jobs in the EU », FEPS, 2018. ILO, 2018, *ibid.*, p. 48.

4 Quantification des créations nettes d'emplois

La Belgique est le pays européen qui bénéficie le plus de l'implémentation effective de l'Accord de Paris en termes d'emplois et d'augmentation du PIB.

4.3 En Belgique

Une étude récente indique que **la Belgique est le pays européen qui bénéficie le plus de l'implémentation effective de l'Accord de Paris en termes d'emplois et d'augmentation du PIB**²⁸. Du reste, les études quantifiant le nombre d'emplois créés et perdus du fait de la transition écologique sont peu nombreuses. Elles sont reprises dans le tableau suivant.

Chargé de l'étude (année)	Principales informations
PwC (2016) ²⁹	Création de 100.000 emplois dans l'économie circulaire d'ici 2030
Bureau du Plan, Oxford Economics (2016) ³⁰	Création de 80.000 emplois directs d'ici 2030
OCDE (2022) ³¹	Création de 60.000 emplois d'ici 2030

De ces études, l'avant-dernière, du Bureau fédéral du Plan, est la plus complète. Elle indique une augmentation de l'ordre de 1.000 emplois dans l'agriculture, 11.000 dans l'industrie manufacturière, 27.000 dans la construction, 7.000 dans les transports, 40.000 dans les services marchands. Elle identifie aussi une perte de 3.000 emplois dans le secteur de l'énergie, principalement liées au secteur des énergies fossiles et qui ne seraient pas compensées par les créations d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables.

28 - « Future of manufacturing : Energy scenario : employment implications of the Paris Climate Agreement », Eurofound, 2019

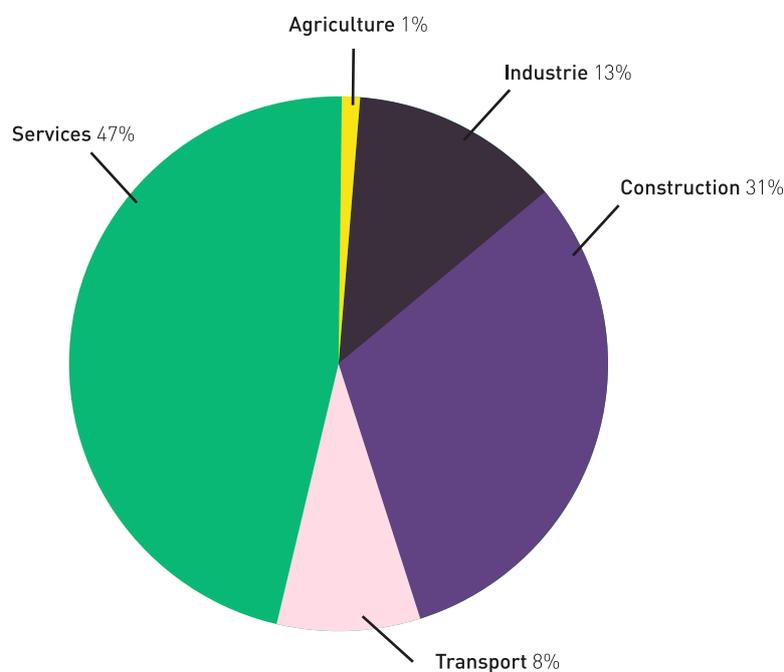
29 - Économie circulaire : potentiel économique en Belgique, PwC, 2016

30 - Macroeconomic impacts of the low carbon transition in Belgium, Clim'act, Federal Planning Bureau and Oxford Economics, 2016

31 - Études économiques de l'OCDE. Belgique. Juin 2022, p. 68

4 Quantification des créations nettes d'emplois

Création d'emplois par secteur en 2030 en Belgique, Bureau Fédéral du Plan, 2016



4.4 Autres méthodes de quantification d'emplois créés

Le potentiel de création d'emplois peut également être calculé par les sommes d'argent investies par secteur d'activité. Les secteurs liés à la transition sont souvent les plus intensifs en travail.

- **La rénovation des bâtiments est un des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois**, avec la création de 12 à 18 emplois locaux par million d'euros investi³².
- Un investissement d'un million de dollars dans les énergies renouvelables crée en moyenne trois fois plus d'équivalent temps plein (ETP) qu'un même montant investi dans le secteur des énergies fossiles³³.
- Une étude indique que chaque gigawatt de puissance **photovoltaïque** installée crée 3500 ETP³⁴. C'est le **secteur des énergies renouvelables le plus prometteur en termes d'emplois**. Dans un scénario énergétique ambitieux atteignant la neutralité carbone à l'horizon 2050 avec une prolongation de dix ans de Tihange 3 et de Doel 4, le développement adjacent de la chaîne de valeur du photovoltaïque peut créer environ 130.000 emplois³⁵.

Un investissement d'un million de dollars dans les énergies renouvelables crée en moyenne trois fois plus d'équivalent temps plein (ETP) qu'un même montant investi dans le secteur des énergies fossiles.

32 - « Sustainable recovery », IEA, 2020

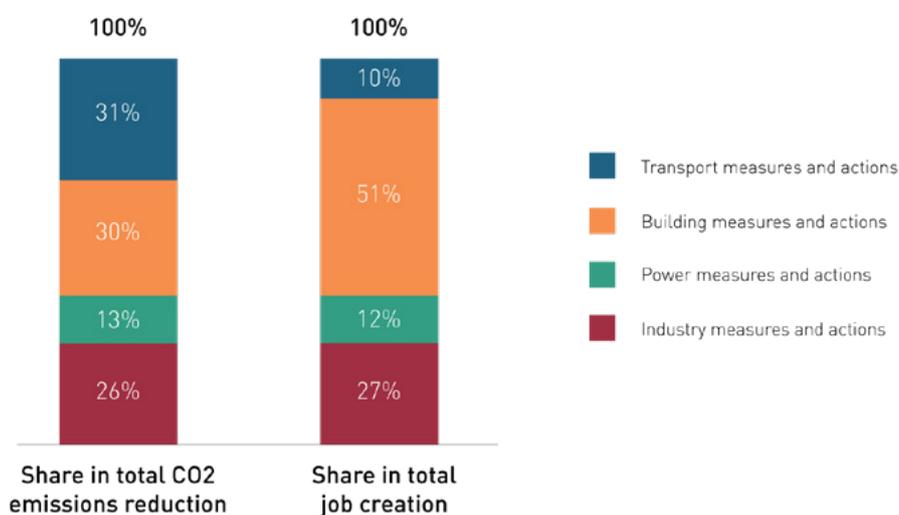
33 - OFATE, ibid., p. 11. PwC, 2021, ibid.

4 Quantification des créations nettes d'emplois

- Le secteur éolien n'est quant à lui intéressant en terme d'emplois que si la Belgique maîtrise l'entièreté de sa chaîne de valeurs. Le triplement de l'éolien offshore prévu par le gouvernement fédéral mènera à la création de plus de 10.000 emplois à l'horizon 2030³⁶.
- Le développement de la filière hydrogène peut mener à la création de 10.000 emplois d'ici 2030³⁷.

D'autres études comparent le potentiel de réduction d'émissions de gaz à effet de serre au potentiel de création d'emplois de secteurs d'activités particuliers. L'illustration suivante montre que **les stratégies de décarbonation les plus efficaces en matière d'emploi se situent dans le secteur de la rénovation**, qui permettent à la fois une réduction rapide et importante d'émissions de gaz à effet de serre et un nombre élevé d'emplois créés³⁸.

Contribution des mesures de réduction des émissions de gaz à effets de serre en termes d'emplois par secteur économique en Belgique.



34 - « Renewable Energy and Jobs », IRENA, 2021

35 - <https://www.energyville.be/belgian-long-term-electricity-system-scenarios>

36 - « La capacité de production de l'éolien en mer du Nord sera triplée », VRT, 15 octobre 2021

37 - « La Belgique fait de l'hydrogène une priorité », Trends Tendances, 19 février 2022

38 - « Scénarios for a low carbon Belgium by 2050 », p. 51 <https://climat.be/doc/low-carbon-scenarios-for-be-2050-final-report.pdf>

5 Transition juste

Toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans la mutation du tissu économique à l'œuvre afin que les coûts de cette transition soient portés par tous.

Les secteurs industriels concernés par une réduction d'activité doivent faire l'objet de politiques adaptées, basées sur un accompagnement des travailleurs impactés et une prise en compte des besoins des travailleurs. Dans un tel contexte, la notion de **transition juste** revêt une importance cruciale. Une étude menée début 2023 par des chercheurs de l'ULB auprès d'une quarantaine d'acteurs belges (administrations, syndicats, ONG, mouvements citoyens, fédérations d'entreprises...) vise à déterminer leur vision de la transition juste³⁹. Des priorités concrètes sont ainsi dégagées, comme l'implication impérative des différents acteurs, la nécessité d'investir dans la formation des travailleurs, l'importance de rendre les alternatives durables plus accessibles aux groupes sociaux défavorisés ou encore l'attention qui doit être portée aux travailleurs vulnérables.

Il apparaît donc évident que toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans la mutation du tissu économique à l'œuvre afin que les coûts de cette transition soient portés par tous. Face au défi écologique, il est primordial d'assurer l'acceptabilité sociale des mesures prises dans le cadre de la transition et d'assurer des perspectives d'avenir attractives pour l'ensemble des travailleurs.

5.1 Spécificités territoriales

Des différences significatives existent entre territoires, certains étant plus touchés que d'autres par des réductions d'activité. C'est notamment le cas des régions concentrant les activités liées aux énergies fossiles, mais aussi les industries nécessitant une quantité d'énergie conséquente. Ces secteurs doivent faire l'objet d'accords spécifiques pour une stratégie de transition juste.

Le **Fonds pour une Transition Juste**, créé par l'**Union Européenne** dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, est doté de 17,5 milliards d'euros et vise à **soutenir et favoriser la transformation de l'économie locale des territoires largement dépendants de l'industrie fossile**. Pour pouvoir en bénéficier, les États membres doivent élaborer, en partenariat avec les autorités locales et régionales compétentes, un plan territorial de transition juste. En Wallonie, des politiques d'accompagnement seront ainsi financées au sein des arrondissements de Tournai, de Mons et de

39 - "Just Transition" Visions: An Analysis of the Perception of the Belgian Actors, La Gioia Adriano, Fransolet Aurore, Hudon Marek and Sandrine Meyer, février 2023

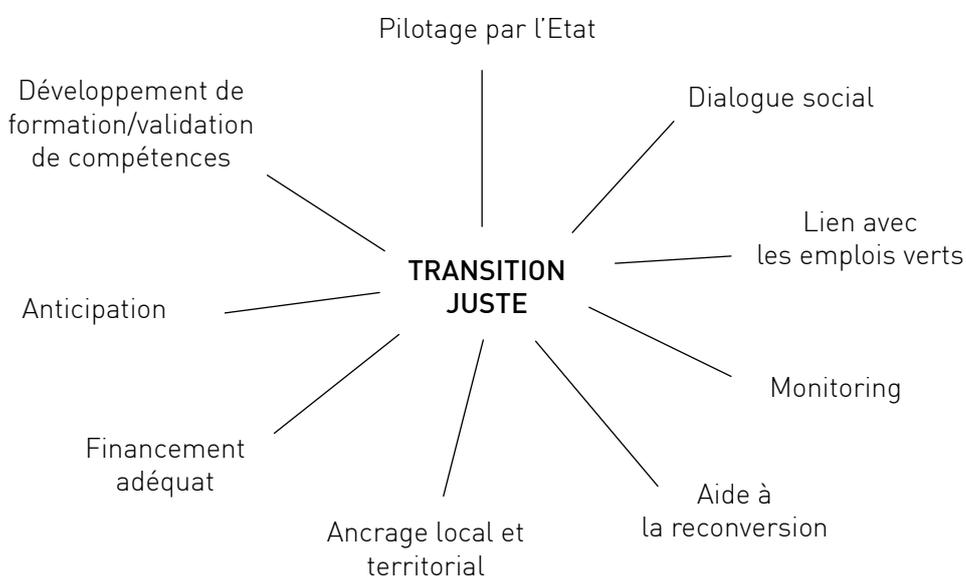
5 Transition juste

Charleroi, suite à une demande du gouvernement wallon, qui planche actuellement sur la répartition des 162 millions d'euros alloués à cet effet. La Flandre et Bruxelles n'ont quant à eux pas introduit de demande de financement auprès du Fonds⁴⁰.

5.2 Stratégies d'accompagnement

Déjà largement documentées, les stratégies d'accompagnement des salariés concernés par les pertes d'emplois sont nombreuses. Les sections suivantes permettent de dégager un aperçu global des mesures les plus pertinentes, adaptées aux enjeux de la transition. Elles se recoupent fréquemment et doivent donc être mises en œuvre de manière systémique.

Représentation schématique des mesures reprises dans une stratégie d'accompagnement adéquate des travailleurs et du territoire impactés négativement par la transition écologique.



40 - https://ec.europa.eu/regional_policy/en/funding/jtf/just-transition-platform/

5 Transition juste

La création du Haut Comité pour une transition juste par la ministre du climat Zakia Khattabi engage la Belgique sur une approche fédérale de la transition écologique.

5.2.1. Un pilotage par l'Etat

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) préconise la **création d'organismes ad hoc et de conseil nationaux et régionaux de la transition juste**⁴¹. Les deux niveaux de décision doivent se coordonner dans leurs politiques et mettre en œuvre des mécanismes adéquats pour les secteurs et régions impactés par la transition. À cet égard, la création du Haut Comité pour une transition juste par la ministre du climat Zakia Khattabi engage la Belgique sur une approche fédérale de la transition écologique. Ce Comité doit néanmoins être accompagné de conseils régionaux de la transition mieux à même d'identifier les secteurs en difficulté au sein de leurs territoires.

5.2.2. Un ancrage local et territorial

Une **approche locale** de transition est prioritaire à toute politique à un échelon supérieur, car elle permet une plus grande adhésion sociale ainsi qu'un dialogue social plus proche du terrain. L'approche territoriale doit prendre en compte l'impact en termes d'emplois sur les **entreprises sous-traitantes** proches géographiquement, qui n'ont généralement pas les moyens de mettre en place une véritable stratégie de transition pour leurs salariés alors qu'ils sont fortement impactés par les réductions d'activité. A titre d'exemple, la sous-traitance concerne plus d'un tiers des emplois du secteur automobile.

Au-delà des secteurs d'activité, il est aussi nécessaire d'ancrer la **stratégie de transition** dans une perspective plus large, en prenant en compte les **dynamiques intersectorielles** dans le but de générer un bénéfice économique pour l'**ensemble du territoire**.

L'approche territoriale doit prendre en compte l'impact en termes d'emplois sur les entreprises sous-traitantes proches géographiquement.

5.2.3. Un dialogue social inclusif

Les organismes de transition juste doivent réunir employeurs, représentants des travailleurs, secteur de l'enseignement et de la formation et autorités publiques. Ils doivent permettre de faciliter les accords et d'assurer une véritable **légitimité sociale**. Les exemples, comme ceux menés au Pays-Bas ou en Espagne, montrent que plus le processus est inclusif, mieux il réussit. En Espagne, des accords de transition juste ont ainsi été établis au sein d'un dialogue entre syndicats, gouvernement et employeurs afin d'accompagner les travailleurs dans leurs reconversions. L'impact sur l'environnement des activités humaines est

41 - « Tripartite dialogue for just transition », ILO, 2022, p. 13

5 Transition juste

également pris en compte dans ces accords, tout comme un éventail de possibilités de reconversion dans les emplois verts⁴².

5.2.4. Une aide aux travailleurs concernés

La transition dans les secteurs impactés doit globalement s'appuyer sur les **aides à la reconversion**, l'établissement de plans de carrière et la mise en place de **systèmes de protection sociale adéquats**⁴³. Des mesures de protection pour les chômeurs doivent être adoptées spécifiquement dans les régions particulièrement touchées. Une des solutions envisageables est la création d'une **garantie d'emploi vert**, qui s'appuierait sur le modèle de garantie d'emploi proposé par Pavlina Tcherneva⁴⁴, selon lequel l'Etat serait tenu de proposer aux travailleurs impactés par les pertes d'emplois dues à la transition une reconversion dans un secteur « vert » porteur d'emplois.

Les stratégies de reconversion doivent également prendre en compte l'impact psychologique des politiques de transition.

Les plans de départ en pré-pension et en pension anticipée sont également des politiques déjà utilisées dans les stratégies de transition de certains secteurs (comme l'automobile ou le nucléaire), pour les employés plus âgés pour lesquelles des reconversions sont plus compliquées à envisager.

Les stratégies de reconversion doivent également **prendre en compte l'impact psychologique** des politiques de transition, les travailleurs étant demandeurs de soutien psychologique. Les **cellules de reconversion** en Région wallonne en cas de licenciement collectif dans une entreprise proposent ainsi un accompagnement collectif qui favorise la solidarité. Il importe aussi que les stratégies de reconversion impliquant une migration vers d'autres territoires tiennent compte des situations familiales des travailleurs concernés.

5.2.5. Une politique de formation et de valorisation des compétences

Les politiques de formation continue et de valorisation des compétences déjà en place à Bruxelles et en Wallonie, notamment au travers des **cellules de reconversion, doivent intégrer les enjeux liés à la transition écologique** et mener à une reconversion des travailleurs vers des secteurs porteurs. L'anticipation des dynamiques à l'œuvre en terme d'emplois créés et détruits est donc primordiale. Il s'agit de réaliser une cartographie des compétences des travailleurs concernés, d'**identifier les compétences** transférables par secteur, et de **réorienter les travailleurs** vers des métiers similaires au sein des secteurs verts.

42 - ILO, 2022, *ibid.*, p. 26

43 - Cedefop, 2021, *ibid.*, p. 41

44 - « La garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal », Pavlina Tcherneva, postface de Romaric Godin, 2021

5 Transition juste

La plupart des mouvements de travailleurs dans le cadre de la transition seront intra-sectoriels et n'impliqueront donc qu'une amélioration des compétences ou une requalification.

En effet, la plupart des mouvements de travailleurs dans le cadre de la transition seront intra-sectoriels et n'impliqueront donc qu'une amélioration des compétences ou une requalification⁴⁵. Dans cette perspective, il est pertinent de prévoir la création de plate-formes territoriales de transition professionnelle, et de proposer des formations de longue durée et certifiantes aux salariés.

Les **compétences acquises en entreprises doivent également pouvoir être certifiées** afin de favoriser la reconversion. Les consortiums de validation des compétences créés et financés par les Régions wallonne et bruxelloise et la Fédération Wallonie-Bruxelles permettent déjà de transformer certaines compétences acquises sur le tas en un titre valorisable sur le marché du travail. Une attention particulière doit être accordée aux compétences nécessaires aux emplois verts. Les travailleurs peuvent aussi bénéficier d'immersion progressive dans leur prochain emploi.

5.2.6. Un financement adéquat

La stratégie de transition territoriale et sectorielle doit être prise en charge par les pouvoirs publics, comme le permet le Fonds pour la Transition Juste européen. Rappelons que ces fonds de transition devraient idéalement être **pilotés par les échelons territoriaux régionaux ou locaux**.

5.2.7. Une anticipation des dynamiques sectorielles

Les dynamiques sectorielles doivent idéalement être anticipées par les autorités publiques et mener à un mécanisme de dialogue social avant même de répondre aux demandes spécifiques des entreprises actives dans les secteurs impactés. Les politiques en découlant doivent être orientées vers une **stratégie de développement territorial de long terme**. Cela passe notamment par une analyse des compétences requises dans les métiers de reconversion⁴⁶. En plus de l'anticipation, un **discours politique et industriel clair** est nécessaire pour préparer les travailleurs à un changement de vie et d'activité professionnelle de manière adéquate.

45 - Cedefop, 2021, *ibid.*, p. 30.

46 - OFATE, *ibid.*, partie IV.3

5 Transition juste

5.2.8. Un monitoring permanent

Il faut pouvoir établir un **contrôle efficace** des **accords** conclus dans le cadre d'une stratégie de **transition écologique juste**⁴⁷. Cela doit se faire au travers des outils de dialogue social ou des organismes de transition juste. Le Haut Comité pour une transition juste peut jouer ce rôle en Belgique mais doit être accompagné d'organes régionaux, comme précisé plus haut.

5.2.9. Un lien avec les emplois verts

Les stratégies de reconversion et de revalorisation des compétences vont souvent de pair avec les besoins de main œuvre dans les emplois verts. Ce point sera développé plus longuement par la suite.

5.3 . Analyse de politiques de transition implémentées en Europe

Les politiques de transition mises en œuvre dans d'autres pays européens sont autant de sources d'inspiration pour la mise en place de mécanismes similaires en Belgique.

Une stratégie de reconversion anticipée est gage de réussite, ou du moins permet d'en amortir l'impact sur les travailleurs.

En **Allemagne**, l'exemple de la reconversion du territoire industriel de la **Ruhr** montre qu'une stratégie de reconversion anticipée est gage de réussite, ou du moins permet d'en amortir l'impact sur les travailleurs. La Ruhr a entamé très tôt sa stratégie de reconversion et de développement territorial en anticipant la sortie du charbon. Elle a largement usé du dialogue social tripartite pour atteindre un degré d'acceptabilité élevé au sein de la région⁴⁸.

En **France**, des « **pactes de territoire** » sont conclus dans le secteur du charbon : ils reprennent l'Etat, les collectivités, les agences publiques et les entreprises afin de co-construire une stratégie de diversification économique. Cette stratégie comporte notamment le développement de nouvelles filières (hydrogène, biomasse), le renforcement de secteurs existants ou bien leur mutation. De plus, elle vise à développer des secteurs porteurs d'emplois et respectueux de l'environnement comme l'économie circulaire, la mobilité douce, la rénovation thermique et l'agriculture locale et durable. Le rôle de l'Etat reste prépondérant dans le développement de ces stratégies. L'Etat français met aussi plus globalement à disposition des kits méthodologiques d'accompagnement des transitions professionnelles reprenant base de données et outils d'orientation à destination des travailleurs.

47 - ILO, 2022, *ibid.*, p. 62

48 - « Unions and the green transition in construction in Europe: Contrasting visions », Clarke, 2020.

5 Transition juste

En **Espagne**, les politiques de transition juste ont été facilitées par le FEDER : le financement de ces politiques par l'Union Européenne n'est pas à négliger dès lors qu'un mécanisme spécifique est prévu à ce sujet. Les pouvoirs publics ont mis en place des organismes de dialogue social au niveau territorial afin d'en piloter la transition. Ceux-ci sont considérés comme particulièrement inclusifs et ont permis d'engager une transition réussie⁴⁹. Cette réussite tient aussi à la mise en place d'une politique de restauration de l'environnement dégradé par l'activité économique.

5.4 . Analyse de politiques de transition implémentées en Belgique

La Belgique connaît déjà plusieurs exemples de transition des secteurs amenés à réduire fortement leurs activités. C'est notamment le cas de la **filière nucléaire**. Notre pays a également connu des événements plus brutaux, comme la fermeture du site de montage de **Caterpillar** à Gosselies en 2016. Le **secteur automobile** belge est quant à lui déjà au terme de sa mutation vers l'assemblage de véhicules électriques. Ces trois cas sont intéressants car ils permettent d'illustrer les diverses perspectives qui attendent les industries où les réductions d'activités seront les plus importantes.

La Belgique connaît déjà plusieurs exemples de transition des secteurs amenés à réduire fortement leurs activités.

5.4.1. Le cas de Tihange

Dans le cadre du démantèlement des centrales nucléaires en Belgique, il est intéressant de se pencher sur le cas du site de Tihange qui a fait l'objet d'études parlementaires récentes.

a. Stratégie de démantèlement en termes d'emplois

Dans le cadre de la réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique, **Engie** a établi un **plan social** d'accompagnement des travailleurs du site de Tihange. De plus, l'exploitant a publié une stratégie de reconversion ou de mise en pré-pension pour l'ensemble du personnel directement employé par la filière nucléaire wallonne à partir de 2025. L'enjeu est donc d'accompagner ces accords et de diminuer l'impact du démantèlement sur les emplois indirects et induits.

La particularité du démantèlement nucléaire est sa durée, qui permet une stratégie de reconversion adéquate et réfléchie.

La particularité du démantèlement nucléaire est sa durée, qui permet une stratégie de reconversion adéquate et réfléchie. En effet, la plupart des employés du secteur continueront de travailler bien après la mise

49 - ILO, 2022, *ibid.*, p. 26.

5 Transition juste

à l'arrêt du dernier réacteur. De plus, le démantèlement de la centrale entraîne le besoin de former des salariés aux compétences nouvelles, ce qui peut faciliter la stabilité des emplois de la région. La haute qualification des travailleurs leur assure une stabilité dans leur poste. Il faut ajouter à ce mécanisme d'accompagnement l'existence de l'**accord de stabilité de 1962** entre l'Etat belge et Engie qui oblige l'exploitant soit à préserver l'emploi sur le site soit à accompagner les salariés dans leur reconversion dans l'entreprise, ou du moins au sein de la même commission paritaire. Des balises légales sont donc présentes et stabilisent la question de l'emploi.

Néanmoins, Engie n'assure la pérennité des emplois actuels que jusqu'en 2027. Par la suite, rien ne l'empêche de sous-traiter le démantèlement. L'enjeu est donc de pousser Engie à publier une stratégie de démantèlement claire post-2027.

b. Sous-traitance

Si l'emploi direct est relativement bien préservé, l'emploi indirect, principalement celui associé aux **sous-traitants**, ne bénéficie d'**aucune garantie en termes d'emplois**, quel que soit le scénario. En réaction, le gouvernement wallon a créé une **Delivery Unit (DU)**, chargée d'œuvrer à une **stratégie de reconversion régionale**. La DU a donné des avis compte tenu de la spécificité du tissu économique régional, en privilégiant le développement d'emplois durables et difficilement délocalisables.

En France, des politiques ont été menées autour de la protection et de l'accompagnement des sous-traitants. C'est le cas du démantèlement de la centrale de Fessenheim. Des accompagnements ont été prévus pour les entreprises et pour les travailleurs, principalement sous la forme de conseils et de formations. Un bureau d'étude a été engagé afin de prévoir un parcours professionnel pour chaque salarié impacté indirectement par la fermeture de la centrale. Un dispositif de soutien psychologique a également été mis en place. L'objectif final est une montée en compétence de chaque travailleur. Les restructurations de personnel lors du démantèlement de centrales **en Allemagne** se sont quant à elles uniquement faites via des offres de pré-pension partielle, des indemnités de départ et le reclassement des travailleurs au sein de la même entreprise.

c. Reconversion du site

La reconversion du site de Tihange permet également d'anticiper les futurs pôles technologiques à venir dans la sphère européenne. La possibilité de développer une expertise en matière de démantèlement de centrales nucléaires peut entraîner le développement d'une activité éco-

5 Transition juste

En conclusion, les balises légales en matière d'emploi, spécifiques à la filière nucléaire, permettent d'assurer une stabilité et une continuité pour les salariés concernés.

nomique rentable dans les décennies à venir, estimée à 400 milliards d'euros par la Commission Européenne⁵⁰. Pour créer ce centre d'excellence, des parlementaires Ecolo suggèrent de puiser dans l'enveloppe du Plan de relance, où un montant de 25 millions d'euros est dédié à la « minimisation des déchets lors du démantèlement ».

En conclusion, les balises légales en matière d'emploi, spécifiques à la filière nucléaire, permettent d'assurer une stabilité et une continuité pour les salariés concernés. Il serait donc intéressant de doter l'ensemble des secteurs impactés à terme par la transition écologique de tels mécanismes d'aide et d'accompagnement de leurs salariés. Il est aussi important de souligner l'importance des emplois indirects dans le tissu économique de chaque territoire concerné et l'absence de toute obligation pour les entreprises à leur sujet. Ce sont donc les pouvoirs publics qui doivent prendre en charge la stratégie de reconversion territoriale. L'anticipation de cette problématique, telle qu'on la voit dans le cas de Tihange et du bassin Hutois, est essentielle et permet de restructurer le tissu économique existant vers une perspective pérenne et écologique.

5.4.2. Le cas de Caterpillar

La fermeture du site de Caterpillar à Gosselies à partir de septembre 2016, une usine qui emploie plus de 2000 salariés et concerne plus de 4000 emplois chez les sous-traitants⁵¹, permet d'exemplifier les effets de la présence ou de l'absence de certains mécanismes, tout comme leurs succès et leurs lacunes, repris dans la notion de transition juste et applicables dans la transition écologique. La section suivante passe en revue certains de ces mécanismes.

a. Pilotage par l'Etat

La Région wallonne crée directement après l'annonce de la décision de la fermeture une **Task Force régionale** afin d'aider et de réorienter les employés licenciés par l'entreprise Caterpillar. Cette Task Force reprend le comité ministériel wallon restreint, les organisations syndicales, un représentant du Comité de Développement Stratégique de la région de Charleroi Sud-Hainaut et la SOGEPA.

Une **cellule de coordination** est également créée, réunissant les pouvoirs publics (gouvernement fédéral et wallon) et les organisations syndicales afin de traiter les questions relatives au régime de chômage avec

50 - Study on market for decommissioning nuclear facilities in the European Union, European Commission, 2018 <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/2bf03904-ebf1-11e9-9c4e-01aa75ed71a1>

51 - « La fermeture de Caterpillar à Gosselies », Aline Bingen, et Bruno Bauraind, CRISP, 2017.

5 Transition juste

complément d'entreprise (RCC) et au traitement fiscal des indemnités de licenciement. Quatre bureaux de consultance sont mandatés par la SOGEPA pour appuyer les travaux de groupes de travail thématiques, actifs dans l'accompagnement des sous-traitants ou encore dans l'établissement de scénarios alternatifs à la fermeture.

b. Aide aux travailleurs concernés

Dans le cadre de la **procédure Renault** (qui contraint les entreprises à des négociations avec les représentants des travailleurs), le texte final issu des réunions entre la direction de Caterpillar et les organisations syndicales prévoit des indemnités extra-légales octroyées aux ouvriers (30.000 €), différentes primes (jusqu'à 2.500 €) et le financement d'actions de formation pour les travailleurs (2 millions €). Les aides financières directes aux travailleurs proviennent donc de l'entreprise. Il serait intéressant de pouvoir appliquer un mécanisme développé par les pouvoirs publics, similaire à la procédure Renault, dans le cas d'entreprises impactées par la transition écologique et par les stratégies d'exnovation (abandon volontaire de technologies pour diminuer leurs impacts environnementaux et accélérer la transition écologique) dans certains secteurs.

c. Prise en compte des sous-traitants

Malgré la tentative du ministre de l'Industrie wallon de l'époque et la mise en place d'un groupe de travail par la SOGEPA pour soutenir les entreprises sous-traitantes, des **procédures différentes** sont implémentées pour les **travailleurs** de Caterpillar et ceux des **sous-traitants**.

Dans le cas de la transition écologique, de nombreux emplois indirects sont impactés par les stratégies de fermeture et de reconversion. Une plus grande prise en compte de l'enjeu de la sous-traitance est donc primordiale.

d. Aide à la reconversion, formation et validation des compétences

Après leur licenciement de l'entreprise Caterpillar, les ex-travailleurs ont été intégrés dans une **cellule de reconversion** mise en place par le **Forem**. Le travail de la cellule a périodiquement fait l'objet d'une analyse par un comité d'accompagnement composé d'un représentant du ministre wallon de l'Economie et de l'Emploi, du Forem, des syndicats et des organisations patronales. Après deux ans d'activité, le bilan est positif : sur 1.598 personnes accompagnées, 1.019 ont trouvé un emploi, un taux d'insertion professionnelle correspondant donc à 63.8%, un peu plus élevé que la moyenne des cellules de reconversion wallonnes de 62.2%⁵².

De nombreux emplois indirects sont impactés par les stratégies de fermeture et de reconversion. Une plus grande prise en compte de l'enjeu de la sous-traitance est donc primordiale.

52 - «Caterpillar, l'heure du bilan de la cellule de reconversion», rtbf.be, 24 avril 2019

5 Transition juste

Trois cellules de reconversion ont été installées. Selon des témoignages, la cellule de reconversion permet aux employés licenciés de rester en contact avec leurs anciens collègues et délégués⁵³, mais elle recouvre aussi des objectifs plus pratiques. Les ex-employés sont accompagnés dans leur reconversion par des conseillers du Forem et des accompagnateurs sociaux (qui sont d'anciens délégués syndicaux de l'entreprise). La cellule est également un lieu de **soutien psychologique**. La valorisation **des compétences** est une autre des prérogatives des cellules de reconversion. Notons ici que les compétences valorisées concernent uniquement le secteur industriel, et ont permis à certains travailleurs de rejoindre d'autres entreprises comme Infrabel.

e. Ancrage local et territorial

Après la cession par Caterpillar du site industriel à la Région wallonne⁵⁴, la **cellule Catch**, chargée notamment de la **reconversion du site industriel**, s'inspire de ce qui a été réalisé à Genk par la cellule Salk, créée suite à la fermeture de l'usine Ford. Les deux plans préconisent la création d'emplois de marché (et non d'emplois subsidiés). Le plan Catch vise à stimuler le développement de 8 à 12.000 nouveaux emplois « ancrés dans le futur » d'ici 2025, même si les projets imaginés ne vont pas toujours dans le sens d'une transition écologique. Catch contacte d'abord des entreprises de mobilité électrique (Tesla puis Thunder Power), mais le site sera finalement repris par l'entreprise Merlin Entertainment pour y développer un parc d'attractions **Legoland**. Il faut ici souligner l'importance d'associer la reconversion du site aux nécessités futures de la transition : les flux touristiques occasionnés, en partie via le transport aérien, ajoutent une pression environnementale à un secteur déjà peu ancré dans la transition écologique.

f. Financement adéquat

Le **gouvernement wallon** dégage un budget de près de **4 millions** d'euros pour soutenir les actions d'accompagnement à la reconversion des travailleurs de Caterpillar Gosselies qui seront mises en place par le Forem. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation prévoit également des budgets conséquents, destinés à couvrir des actions d'aide à la reconversion des travailleurs. La **Commission** propose d'octroyer **4,6 millions** d'euros à la Belgique afin d'aider les anciens travailleurs de Caterpillar, et de ses sous-traitants, à retrouver un emploi.

53 - « A la cellule, on sait qu'on va se retrouver », Le Soir, 12 novembre 2018

54 - En vertu de l'accord conclu avec le groupe Caterpillar, la Région wallonne acquiert en outre les équipements laissés sur site pour une valeur de 143 millions d'euros. Sur la base d'une évaluation maximaliste des coûts d'assainissement, la Région reprend à sa charge les obligations légales de dépollution, qui avoisine les 12 millions d'euros.

5 Transition juste

Les politiques de transition écologique s'inscrivent dans une perspective longue permettant d'anticiper les tendances industrielles et économiques. Cela permet d'aider au mieux les travailleurs impactés.

Cette dépendance à la conjoncture économique et aux mouvements financiers internationaux freine la capacité d'anticipation des fermetures et de proposition d'alternatives en accord avec les objectifs d'une transition écologique ambitieuse.

g. Anticipation

Certaines organisations syndicales plaident pour la possibilité d'anticiper la restructuration, en imposant au réviseur d'entreprise la même **obligation d'alerte** à l'égard du conseil d'entreprise (où siègent les syndicats) que vis-à-vis du conseil d'administration. Ils réclament également une **obligation d'outplacement** pour l'ensemble des travailleurs concernés, à condition que cela ne se fasse pas au détriment de l'indemnité de licenciement versée au personnel remercié⁵⁵.

Alors qu'une telle anticipation est souvent difficile dans le cas de choix purement financiers, les politiques de transition écologique s'inscrivent dans une perspective longue permettant d'anticiper les tendances industrielles et économiques. Cela permet d'aider au mieux les travailleurs impactés.

h. Considérations supplémentaires

L'exemple est intéressant à d'autres égards. Malgré les déclarations politiques des premières semaines suivant la décision de la fermeture, les différents niveaux de pouvoir ont en réalité une **marge de manœuvre réduite en cas de restructuration transnationale**. Les promesses d'encadrement des fermetures qui répondent à des logiques financières, comme ce fut le cas pour Gosselies, ou de renforcement de la procédure Renault sont restées lettre morte. Pour certains, cette marge de manœuvre réduite est due à la structure de l'économie belge et wallonne, dépendante de l'investissement direct étranger, tant pour l'emploi que pour la création de valeur ajoutée. Il existe en Belgique un consensus sur l'idée que le développement économique dépend avant tout de sa capacité à attirer les investisseurs étrangers, ce qui conduit à laisser une grande latitude aux multinationales au détriment d'une politique industrielle forte. Le plan Catch relève de la même logique, visant, comme le plan Marshall au niveau de la Région, à créer des pôles de compétitivité autour de grandes entreprises. Cette **dépendance à la conjoncture économique** et aux mouvements financiers internationaux freine la capacité d'anticipation des fermetures et de proposition d'alternatives en accord avec les objectifs d'une transition écologique ambitieuse.

55 - « Pour ses vingt ans, la loi Renault pourrait bientôt s'offrir un lifting », Le Soir, 9 mars 2018

5.4.3. Le cas d'Audi Brussels

La reconversion de l'industrie automobile dans la **production de véhicules électriques** induit de profondes transformations dans les chaînes d'assemblage automobile européennes. En Belgique, cette dynamique est exemplifiée par les mutations de l'usine d'assemblage Audi Brussels de Forest. La majorité des licenciements des travailleurs de l'usine a eu lieu en 2006, lorsque Volkswagen a cédé sa place à l'entreprise Audi du même groupe. La reprise de l'usine suivra le licenciement de 3.000 employés sur les plus de 5.000 auparavant présents sur le site. Parmi les employés restants, au moins 500 obtiennent un statut d'intérimaire, plus flexible. Les heures de travail sont ainsi en partie corrélées aux ventes effectives de véhicules et au carnet de commande de l'entreprise. Néanmoins, les relations syndicat-patronat sont plus apaisées qu'auparavant et le dialogue plus fréquent⁵⁶.

L'accord obtenu par les pouvoirs publics vise notamment à profiler la Belgique comme leader européen dans le domaine des technologies associées aux véhicules électriques.

La reconversion du site d'Audi Brussels vers la production de véhicules électriques de la gamme e-tron en 2016 conduit ainsi au maintien de 2.600 emplois. Cette reconversion, décidée en amont et négociée avec les pouvoirs publics belges s'accompagne d'aides à la formation et à l'innovation fournies par les Régions et de déductions fiscales spécifiques consenties par le gouvernement fédéral pour maintenir l'activité du site, de l'ordre de 30 et plus de 130 millions d'euros respectivement. Les investissements propres à l'entreprise permettront aussi d'installer une unité d'assemblage de batteries pour les véhicules électriques. L'accord obtenu par les pouvoirs publics vise notamment à profiler la Belgique comme leader européen dans le domaine des technologies associées aux véhicules électriques, Audi souhaitant se positionner sur le marché des véhicules électriques haut de gamme. L'attribution de l'assemblage d'un deuxième modèle électrique a par ailleurs permis à l'usine d'augmenter ses effectifs à plus de 3000 employés, surtout engagés en statut d'intérimaire et assignés à l'assemblage des batteries.

Un accord de partenariat visant à promouvoir l'emploi et la formation est par la suite scellé entre Audi, Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel, qui inclut des conseils en recrutement et une aide à la formation. Ces mesures visent à la fois la reconversion des travailleurs du site et la formation de chercheurs d'emploi afin qu'ils acquièrent les compétences requises à l'assemblage des nouveaux véhicules. L'accord vise également à favoriser la mise à l'emploi spécifique d'un public bruxellois, plus fortement touché par le chômage que le reste du pays.

5 Transition juste

L'industrie automobile présente en Belgique a donc déjà entamé sa mue vers l'électrification des véhicules, après deux décennies de transformation difficile pour le secteur automobile belge et la fermeture de trois des cinq principaux sites d'assemblage. Avec l'usine Volvo à Gand, **Audi Brussels est donc pionnière dans la reconversion du secteur automobile européen et s'ancre dans la transition écologique.** Si la pérennisation des emplois est assurée pour encore quelques années avec la construction d'un nouveau modèle SUV électrique parmi les plus volumineux du marché, il faut toutefois noter que la construction de ce type de véhicules, de par son poids, ne s'inscrit pas dans l'objectif d'une moindre empreinte environnementale associée à la mobilité.

L'unilatéralité des décisions concernant l'usine découle de la concurrence particulière de l'industrie automobile et de sa concentration au sein de multinationales, qui implique un faible degré d'anticipation de la part des pouvoirs publics. L'Etat reste contraint de se limiter à l'implémentation d'incitants fiscaux pour attirer les fabricants sur son territoire ou les convaincre d'y demeurer.

En conclusion, ces trois cas permettent d'illustrer les phénomènes à l'œuvre au sein du secteur industriel belge. Les dynamiques propres à chacun de ses secteurs et leur dépendance à des décisions unilatérales incitent à anticiper autant que faire se peut les changements à venir et à **développer une économie locale et résiliente, moins dépendante des fluctuations économiques.** Ces exemples permettent aussi de souligner l'existence d'imbrications entre les secteurs fossiles et les secteurs créateurs d'emplois verts, notamment en termes de compétences.

6 Recommandations

Des politiques de transition juste doivent être couplées à des mesures stimulant la création d'emplois verts dans les secteurs au coeur de la transition.

Au vu des chiffres et constats mis en évidence, il apparaît clairement que la transition écologique est à l'origine de bénéfices socio-économiques et de créations d'emplois. Pour s'assurer de ces impacts positifs, des politiques de transition juste doivent être couplées à des mesures stimulant la création d'emplois verts dans les secteurs au coeur de la transition. Sur base des analyses de situations existantes, différentes recommandations peuvent être formulées à cet égard. Certaines mesures, déjà identifiées dans la section consacrée à la transition juste, ne sont que rappelées ici : la prise en compte des conséquences de la transition sur les emplois indirects des secteurs concernés, la création de mécanismes ad hoc de transition juste pour les secteurs impactés ainsi que l'utilisation adéquate et optimale des fonds financés par l'Union européenne.

Cartographier les emplois en lien avec leur impact environnemental

- **Chiffrer et cartographier** de manière précise et uniformisée les impacts de la transition écologique en termes de créations et de disparitions d'emplois (directs, indirects et induits).
- Mener une **analyse sectorielle des compétences** nécessaires à la transition écologique. Tous les secteurs sont éventuellement concernés et leur cœur de métier doit pouvoir être amené à évoluer afin de diminuer leur impact environnemental.
- Concernant les emplois verdissants, notamment dans la santé, la culture et l'administration, il s'agit d'encourager chaque organisation à calculer son **bilan environnemental** et d'identifier les besoins, notamment en termes de main d'oeuvre, pour l'améliorer.

Davantage intégrer les enjeux de la transition à la formation

- Renforcer l'efficacité du droit à la **formation continue** tout au long de la vie active au bénéfice des travailleurs et l'orienter vers l'acquisition de compétences nécessaires à la transition écologique.
- Poursuivre les efforts visant à **valoriser la formation en alternance** pour augmenter l'attrait des métiers techniques en pénurie et soutenir les entreprises du secteur.

6 Recommandations

- **Intégrer** progressivement dans l'enseignement public les **compétences environnementales** et favoriser la prise de conscience aux enjeux liés à la transition écologique.
- **Adapter l'enseignement** aux **besoins** directs des **entreprises**, dans une approche locale, notamment dans les régions les plus transformées par la transition.
- **Sensibiliser** dès le plus jeune âge aux métiers de la création, de la production, du sol et du vivant afin de revaloriser les **métiers manuels** essentiels à la transition écologique. En plus de répondre à une nécessité économique, cet objectif permet de **redonner du sens** au travail comme moyen d'action utile orienté vers la construction d'un monde durable. L'emploi n'est ainsi plus uniquement vu comme une ressource économique pour les individus mais comme un structurant social qui doit pouvoir donner un sens et une vision claire de l'avenir.

Revaloriser les emplois verts et lutter contre les inégalités de genre

- Rendre les secteurs concernés par la transition plus attractifs du point de vue des **conditions de travail et des salaires** (il s'agit notamment des métiers techniques, de la construction, de la rénovation, de l'agriculture, etc.).
- **Lutter contre les stéréotypes** associés à ces métiers et renforcer leur reconnaissance sociale.
- **Partager** de manière plus équitable la **valeur ajoutée** créée dans les chaînes de valeurs, notamment dans le secteur de l'agriculture et celui de la construction des bâtiments.
- Poursuivre les efforts pour **lutter contre les inégalités de genre** et faire bénéficier l'ensemble de la population de la transition. Il s'agit de rendre les emplois verts plus attractifs pour les femmes, en agissant sur les formations et au sein de l'enseignement.
- **Visibiliser les métiers en pénurie dans l'offre de formation**, notamment les métiers de l'ingénierie, techniques et scientifiques, en cohérence avec la lutte contre les inégalités de genre.

6 Recommandations

Développer une politique d'emploi territoriale

- **Développer les filières vertes** là où les pertes d'emplois sont les plus importantes. Les régions les plus touchées par les réductions d'activité n'ont pas forcément les ressources suffisantes en terme de compétences pour assurer le développement de ces filières.
- Au niveau local, associer les PME entre elles autour de projets de décarbonation. Ces **modèles collaboratifs** doivent pouvoir inclure un dialogue social entre entreprises et travailleurs, avec l'aide des autorités régionales. Les projets de symbiose industrielle, visant à partager des besoins communs et complémentaires afin de diminuer les flux matériels, sont des exemples à développer qui favorisent un mode de développement durable et local.
- Intégrer des critères visant la transition écologique aux créations de « **zones franches** » en Région wallonne. Le principe de la zone franche est d'identifier des pôles économiques touchés par des réductions d'activités en quête de moyens pour assurer leur reconversion. C'est le cas de Seraing, Charleroi, Sambreville et Frameries. La zone franche s'étend sur un rayon de quarante kilomètres autour de l'entreprise en question. Sur cet espace, tout emploi créé dans le cadre d'un investissement permet à l'employeur de bénéficier d'une réduction de 25 % du précompte professionnel pendant une période de deux ans.

Développer le dialogue social en matière de transition

- Favoriser le **dialogue** entre autorités locales, représentants des travailleurs et entreprises de la transition écologique au sein de **corps locaux**.
- **Développer une approche trans-sectorielle** complémentaire à ces corps locaux afin d'atténuer les compétitions qui peuvent exister entre les secteurs. Un exemple classique de ce problème est l'opposition entre le secteur du recyclage et celui de la réparation.

Accompagner les travailleurs dans leur reconversion

- **Appliquer les mesures** permettant une **transition juste** (détaillées au point 5.2.) lors d'une restructuration ou d'un départ d'entreprises du territoire belge. Cela concerne les aides directes, la reconversion, les pré-pensions, la formation, la valorisation des compétences et tout autre mécanisme de soutien identifié comme pertinent.

6 Recommandations

- Créer un statut d'« entreprises en reconversion » dans des secteurs d'activité identifiés comme pouvant être touchés par des transformations profondes de leur core business (fabrication de plastique, production d'hydrocarbures, etc.). Ce statut permet aux entreprises d'être accompagnées dans leur reconversion, mais aussi de protéger les travailleurs, leur donnant droit à un revenu de remplacement pendant la durée nécessaire à la reconversion de l'entreprise, ainsi qu'à un coaching au sein d'une cellule de reconversion permanente sectorielle si le travailleur souhaite changer de secteur ou d'entreprise.
- Développer un **JobPack** pour tout travailleur en reconversion ou demandeur d'emploi, comprenant formation de courte durée et accès garanti à l'emploi dans les métiers d'avenir.
- Accélérer la réflexion sur l'impact de la transition écologique en termes d'emplois entamée au niveau fédéral. La création du Haut Comité pour une Transition Juste doit s'accompagner de comités régionaux et territoriaux de la transition juste.
- La **capacité d'anticipation** des dynamiques d'emplois dans certains secteurs est une caractéristique importante de la transition. La création de cellules de reconversion avant tout plan social de licenciement collectif doit donc être une priorité.

Aider financièrement les PME dans la formation des travailleurs

- Favoriser le développement de **formations** liées à la transition écologique au niveau régional, sectoriel et au sein des entreprises, via un financement éventuel de la part des autorités publiques. Les PFI (Plans formation-insertion) déjà proposés par le Forem sont un modèle à suivre et à développer.
- **Soutenir financièrement les PME** dans leur transition, car elles sont confrontées au manque de temps et de moyens financiers pour former leurs salariés. Il s'agit à cet égard de poursuivre les politiques mises en place en Région bruxelloise dans le cadre du plan Shifting Economy, et d'implémenter des mesures similaires en Région wallonne, en cohérence avec les stratégies existantes.

6 Recommandations

Favoriser la formation des employés par des incitations fiscales

- Favoriser le développement de **nouvelles compétences** requises par la transition au moyen d'abattements fiscaux et autres avantages. Les autorités doivent toutefois pouvoir s'assurer que les formations fournies par les entreprises soient pertinentes et ne permettent pas uniquement de diminuer les coûts internes. Les organisations syndicales peuvent également jouer un rôle dans la formation des travailleurs aux nouvelles compétences requises.

Anticiper les restructurations et donner une direction claire au développement économique

- **Éviter les décalages temporels** : les destructions d'emplois doivent être anticipées afin de les aligner avec des politiques de transition vers les emplois verts adéquates.
- Développer un **cadre institutionnel clair** permettant d'envisager une politique transversale englobant à la fois le marché du travail, l'enseignement et la formation et l'innovation afin de maximiser les bénéfices des emplois verts. Les pouvoirs publics doivent en outre définir les grandes directions de la politique de transition écologique et **investir dans les infrastructures** nécessaires pour donner un cadre clair aux PME et aux collectivités locales. Différentes mesures, tel le plan Shifting Economy, s'inscrivent déjà dans cette perspective.

Développer une stratégie industrielle

- Développer une **coordination forte** entre secteurs d'activités et entre échelons territoriaux et nationaux. Cette politique doit mener au maintien de la compétitivité du territoire belge via l'amélioration des compétences des individus, la résilience locale des chaînes de valeurs et une réglementation sur le long terme pensée par les autorités en matière de transition.
- Mettre en place des aides ciblées visant à **développer certains secteurs stratégiques** plutôt que proposer des financements indifférenciés. Il s'agit de soutenir des secteurs prometteurs mais encore trop fragiles pour se confronter au marché européen, en s'appuyant par exemple sur les pôles de compétitivité wallons, en particulier celui de Greenwin, qui poursuivent déjà ces objectifs.

6 Recommandations

- **Orienter les forces du marché** selon des intérêts déterminés par les pouvoirs publics. Les accompagnements, les soutiens divers (financiers, hébergement, invest, etc.), les incitations fiscales mais aussi les réglementations sont autant de mesures à mettre en œuvre afin de guider les acteurs économiques au niveau régional, fédéral et européen, compte tenu de la concurrence internationale croissante sur ces investissements industriels stratégiques.
- **Développer un appareil industriel fort ancré localement** afin de mieux résister aux risques posés par la mondialisation. L'innovation doit s'aligner sur les objectifs fixés par la société, via des réglementations claires. Certains projets, comme le projet Columbus visant à décarboner le secteur de la sidérurgie wallonne pourraient montrer la voie.
- **Développer les chaînes de valeurs** du secteur des **énergies renouvelables** au sein de **l'Union européenne**, avec une attention particulière accordée aux batteries, à l'éolien et au photovoltaïque, qui doivent bénéficier d'un plan industriel spécifique. Le développement des réseaux de transport et de distribution d'énergie est également une opportunité pour la Belgique, et surtout la Flandre.

Intégrer la transition dans toutes les politiques d'emploi existantes

- **Encourager** les projets de « Territoire Zéro Chômage de Longue Durée », actuellement prévus par la Région wallonne, à intégrer encore davantage les objectifs de transition écologique. Les TZCLD peuvent compléter les « garanties d'emplois verts » citées plus haut pour les territoires en mutation. Les expériences françaises montrent que les emplois créés sont déjà liés à la transition, l'économie circulaire et les services de proximité.
- Développer les **Alliances Emploi-Environnement** dans l'ensemble des secteurs concernés par la transition écologique. Faire de cette mesure une priorité face aux **pénuries** existantes, notamment dans le secteur de la construction.

7 Conclusion

L'ensemble des données analysées permet de **confirmer une importante création nette d'emplois en Belgique par la transition de notre économie face aux défis écologiques**. Les secteurs en croissance en termes d'emplois sont la rénovation, l'économie circulaire, l'agriculture (si elle s'oriente vers les circuits courts et la production biologique) et les transports. L'évolution de l'emploi dans les autres secteurs dépendra quant à elle des politiques publiques mises en place pour l'accompagner. Pour optimiser les bénéfices sociaux et économiques de cette transition, ces politiques doivent s'inscrire dans la transition juste, impliquant les différents acteurs du marché du travail. Une stratégie industrielle volontariste, guidée par la création et le maintien d'emplois de qualité ainsi que par les enjeux environnementaux, est également essentielle pour axer le développement socio-économique de nos territoires vers une prospérité équilibrée pour tous et toutes, dans le respect des limites planétaires.



- Publications précédentes

Slow Fashion : La nécessaire transition de l'industrie du textile et de l'habillement, 04/2022

Au pays de la pluie, il fait trop sec, 07/2022



Auteur :
Roméo Henry

Etudiant en Master de Gestion de l'environnement à l'ULB, Roméo a effectué un stage au Centre Jacky Morael, au cours duquel il a travaillé sur des thématiques liées aux impacts économiques de la transition écologique. Il est l'auteur principal de cette analyse.



Auteur :
Raphaël Dahl

Notre conseiller en charge des thématiques « consommation et société » suit de près les questions relatives à la protection des consommateurs et l'obsolescence organisée. Il mène une réflexion large sur notre bien-être, notre rapport au temps, à la consommation et à la publicité afin d'identifier les grandes tendances de nos sociétés et de faire des recommandations en matière de politiques publiques.